

Politique RH

« Depuis 1989, la gestion promotionnelle est notre métier, la satisfaction client notre moteur. Ensemble, faisons de la durabilité notre exigence ! »

La présente politique RH est notre **stratégie d'entreprise en matière de gestion des ressources humaines**.

Révisée annuellement, elle formalise l'ensemble des règles établies et dispositifs en place au sein de FACILITY mais aussi les grands principes et valeurs qui nous guident dans nos décisions et objectifs à atteindre dans les différentes thématiques RH : santé et sécurité, conditions de travail, dialogue social, gestion des carrières et formation, diversité et droits de l'homme.

Santé et sécurité

La **protection sociale** des collaborateurs est essentielle, c'est pour cela que nous leur proposons des organismes assureurs recommandés et régulièrement renégociés, pris en charge à **60%** par l'entreprise :

- Une mutuelle d'entreprise (Malakoff Mederic à ce jour).
- Et un régime de prévoyance (Apicil à ce jour).

La **sécurité et la sauvegarde de la santé** de nos équipes sont également une préoccupation majeure. C'est pourquoi :

- Nous veillons au respect de la protection de leurs données personnelles.
- Nos locaux sont sécurisés et régulièrement contrôlés.
- Le CSE est impliqué et formé à ces sujets.
- **14,7%** de nos effectifs sont Sauveteurs Secouristes du Travail.
- Des ateliers de prévention sont proposés mensuellement en lien avec notre service de santé au travail.

Notre **taux AT** (accident du travail) de **1,27%** est inférieur au taux net moyen national en 2021 de cotisation qui est de 2,24 %.

Conditions de travail

Une **politique d'emploi** pérenne est en vigueur au sein de FACILITY : hormis les contrats d'apprentissage, tous nos collaborateurs sont actuellement employés sous contrats à durée indéterminée. Ceci participe à notre échelle à la lutte contre la précarité.

Un **aménagement des horaires** a été mis en place afin de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle. Ce système individualisé donne une plus grande autonomie aux équipes et plus de souplesse à leur emploi du temps. Chacun son rythme, plus de retard ou de stress sur le trajet !

Un **temps de repos et de déconnexion** sont nécessaires pour chacun. Nous incitons nos collaborateurs à prendre ces temps-là en imposant une pause méridienne de 30 minutes minimum pour déjeuner (pouvant aller jusqu'à 2 heures maximum).

Nous ajoutons à cela une possibilité de pause quotidienne de 10 minutes allant ainsi au-delà de nos obligations.

Le **12 octobre 2021** a été signée la **Charte Télétravail**, les postes le permettant sont ouverts au télétravail à raison d'une journée par semaine.

Nous appliquons une **politique de rémunération** claire et motivante :

- **100%** de nos collaborateurs en CDI ont une rémunération nettement supérieure au SMIC et aux minimas conventionnels.
- Des revalorisations salariales sont réalisées ponctuellement (notamment lors des entretiens professionnels).
67% de nos salariés en CDI ont bénéficié d'une revalorisation salariale au cours de l'année 2021.
- Facility propose également les Tickets Restaurant et les prend en charge à hauteur de **60%**.

Le **bien-être des équipes** au sein de la société fait partie de nos préoccupations : le partage de moments de convivialité, des locaux sains entièrement rénovés et adaptés aux différents postes de travail (ergonomiques), l'aménagement d'espaces de détente ou un parking privé améliorent leur quotidien.

Dialogue social

Un esprit de collaboration a été instauré avec les représentants du personnel. Un **dialogue social régulier** est assuré mensuellement via la réunion CSE, a minima, mais les élus du personnel sont plus largement impliqués et consultés sur les sujets sociétaux transverses.

En parallèle, la **communication interne** est fluidifiée par notre outil interne « PURH » qui sert, entre autre, de support de diffusion d'informations ou encore de documentations. Un système de notifications alerte le collaborateur de toute nouvelle actualité.

Gestion des carrières et formation

Nous favorisons la formation de nos équipes en leur proposant des actions de formations variées. Ainsi, elles peuvent **développer et actualiser leurs compétences** mais également en découvrir ou en acquérir de nouvelles.

Au cours de l'année 2021 : **30** collaborateurs formés selon **11** thématiques différentes.

Les **entretiens professionnels** sont réalisés tous les deux ans. C'est essentiellement de ces moments d'échange individualisés que découlent les évolutions professionnelles au sein de notre entreprise.

En 2021, **33%** de nos salariés en CDI ont obtenu une évolution de carrière.

Diversité

Nos convictions en matière de diversité et de lutte contre les discriminations se matérialisent principalement par notre **politique de recrutement** :

- Nous sommes engagés en faveur de l'insertion et de l'emploi des publics plus fragiles (travailleurs en situation de handicap ou issus de quartiers défavorisés).
- **Depuis 2012**, nous facilitons l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes (alternants ou non). A titre d'exemple, **en 2021**, nous avons embauché **6** alternants, reconduit **1** contrat d'alternance et recruté **1** jeune de moins de 25 ans.

Nous luttons contre toute forme de discrimination à l'embauche. Tous nos collaborateurs ont des profils et des parcours différents avec des niveaux de formations ou diplômes tout aussi diversifiés. Nous croyons dans les **valeurs et qualités personnelles**.

Droits de l'Homme des parties prenantes

L'avancée en matière de RSE pour des entreprises de la taille de Facility n'est pas chose aisée. Elle s'appuie sur des choix stratégiques, le cadre législatif n'étant pas suffisant à l'heure actuelle.

Nous attendons de nos clients et fournisseurs qu'ils respectent, comme nous, les droits humains fondamentaux, en mettant l'individu au centre de leurs préoccupations, en œuvrant en faveur de la lutte contre la discrimination et de la promotion de l'égalité des chances, ainsi que de la protection des données personnelles et/ou confidentielles).

Nous favorisons les **partenariats locaux** afin de sauvegarder l'emploi et l'activité sur notre bassin. Nous adhérons notamment au réseau Cap Au Nord Entreprendre (le réseau des entreprises et acteurs économiques qui agit pour Marseille Nord).

Enfin, nous faisons appel à des **entreprises et associations engagées** qui (ré) insèrent des travailleurs en difficultés et/ou en situation de handicap, pour sous-traiter des missions qui le permettent (ESAT, Elise).

CONTACT

Facility
43 avenue de Boisbaudran
13015 MARSEILLE
Tél : 04.86.17.13.50